



le cnam

Titre RNCP Niveau 6 – CRN0200A

Responsable associatif

RNCP 36706

Publics visés

Cette formation s'adresse aux futurs responsables de petites et moyennes associations des secteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'éducation populaire, de la culture, du développement local ou du secteur social et médico-social associatif. Il s'adresse aussi bien aux salariés permanents qu'aux administrateurs bénévoles du secteur associatif, qu'ils soient cadres ou non.

Prérequis et conditions d'accès

Le titre de niveau 6 Responsable associatif s'adresse aux personnes soit :

- titulaires d'un diplôme Bac+2 (niveau 5) avec expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum
- non titulaires d'un diplôme de niveau 5 mais justifiant de minimum 5 ans d'expérience associative.

Les demandeurs d'emplois doivent obligatoirement participer à un stage professionnel d'au moins 8 semaines.

Compétences visées

Ce diplôme permet :

- d'acquérir des compétences nécessaires pour développer un projet associatif en cohérence avec la mission de l'association,
- d'assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une fonction de direction ou d'encadrement,
- d'animer et gérer une équipe de salariés,
- d'analyser des situations et concevoir des stratégies,
- d'animer un conseil d'administration et des groupes locaux de bénévoles,
- d'assurer une fonction de veille et de conseil aux élus,
- de développer des partenariats extérieurs et de travailler en réseau,
- de participer au développement local et à la promotion de la vie associative.

Validation de la formation

Le diplôme est obtenu dès que le candidat atteint une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacune des UE.

Débouchés professionnels

- Directeur de petites ou moyennes associations dans les secteurs de l'ESS, de l'éducation populaire, de la culture ou du développement local
- Délégué départemental ou régional d'un réseau associatif d'éducation populaire
- Responsable de projet, de service, de formation, chargé de développement dans une association
- Administrateur (président, trésorier...) dans une association
- Responsable administratif, du personnel, de la gestion, assistant, attaché ou adjoint de direction dans une association du secteur social et médico-social

Tarifs

- Avec 1/3 financeur : 8280€/an
 - En financement individuel : 4140€/an
- Cette formation est éligible au CPF.

Date limite d'inscription

La finalisation de l'inscription et donc du financement doit être effectuée avant le début des enseignements.

Modalités et temporalité de la formation

- Formation de 12 semaines d'octobre 2024 à octobre 2025 à raison d'une semaine par mois.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature doit être adressé par voie dématérialisée (démarches-simplifiées) en cliquant [ici](#).

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie de la carte nationale d'identité ou d'un titre de séjour valide
- Copie du dernier diplôme obtenu

Module complémentaire

- Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion
- Formation sur une semaine 35h
- Coût : 460€ (1/3 financeur) / 230€ (financement individuel)

	Programme de la formation	Crédits
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
USCT1N	Les principes et les outils de la gouvernance associative	14
USCT1P	La gestion administrative financière et logistique d'une association	12
USCT28	Le management des ressources humaines	20
USCT29	Le pilotage des projets associatifs	14
TOTAL		60



Aider les auditeurs en situation de handicap : handi.cnam.fr



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contact

par_cestes@lecnam.net

Un accueil du public est possible sur rendez-vous

territoires.cnam.fr